





## INFORMATIONS PRATIQUES


 Prévoir une tenue vestimentaire adaptée aux activités de plein air et à la météo, ainsi que des vêtements de rechange pour les plus petits.


 Aucune prise en charge ne se fera en dehors des horaires d'ouverture 7h30-18h30.


Pour le départ en sortie, arriver 10 min avant. Dans le cas contraire, les enfants en retards seront remplacés.

 Le pique-nique devra être conservé dans un sac réfrigéré et un sac adapté à la taille de l'enfant. Les animateurs ne portent pas les sacs.

 Les enfants fréquentant régulièrement l'accueil de loisirs sont prioritaires pour les sorties. Les enfants inscrits uniquement aux sorties seront mis en liste d'attente.

 Il est dans votre intérêt de souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels pour votre enfant.

\*  Pour éviter tout souci, les enfants n'apporteront aucun objet personnel de valeur.

 Une navette au départ du Centre des Marais vers le Champ Loisel est disponible aux familles sans moyen de locomotion. Elle est à réserver minimum 48h à l'avance. Limitée à 8 places. Départ 8h45 - Retour 18h.

### Horaires de «L'île aux enfants»

Arrivée matin : 7h30-9h30

Départ midi : 11h45-12h15

Arrivée après-midi : 13h30-14h30

Départ soir : 17h-18h30

Repas facultatifs

Centre des Marais  
43 rue de Chateaubriant  
35770 Vern-sur-seiche  
02 99 62 83 27  
accueil@centredesmarais.asso.fr

L'île aux enfants  
Le champ Loisel  
Vern-sur-Seiche  
02 99 62 80 91  
enfance@centredesmarais.asso.fr



L'accueil de Loisirs fonctionne avec le soutien financier de la C.A.F. 35 et de la ville de Vern Sur Seiche

Photo by Ken Treolar on Unsplash



L'ÎLE AUX ENFANTS  
ACCUEIL DE LOISIRS

2019 / 2020

## INSCRIPTION

Pour accueillir votre enfant à l'accueil de loisirs «L'île aux enfants», nous avons besoin du dossier d'inscription 2019-2020 dûment complété et signé, de la photocopie des vaccinations obligatoires dans le carnet de santé, du numéro d'allocataire dont dépend l'enfant (CAF, MSA) et du règlement de la cotisation annuelle.

Pour accueillir un enfant ayant des besoins particuliers, un rendez-vous sera à prendre avec la directrice avant l'inscription.

## RÉSERVATIONS

Pour **LES MERCREDIS**, les réservations seront possibles à partir du 15 du mois pour les 2 mois suivants. Les réservations autoriseront les animateurs à prendre les enfants à la sortie de l'école. Elles sont donc obligatoires et possibles jusqu'à 18h45 le lundi. Les annulations sont possibles jusqu'au lundi 18h45.

Pour **LES VACANCES**, les réservations, modifications et annulations seront possibles selon le calendrier des inscriptions 2019/2020. En fonction des places disponibles, des rajouts de réservation seront possibles en dehors des dates d'inscriptions pour les enfants déjà inscrits.

Les réservations se font à l'accueil du Centre des Marais. En période de fortes affluences, les réservations par mail ou téléphone ne seront pas possibles.

Le remboursement des absences sera effectué sur présentation d'un justificatif médical fourni avant la fin de la période concernée.

## HORAIRES ARRIVÉES ET DÉPARTS

### VACANCES

7h30/9h30  
11h45/12h15  
13h30/14h30  
17h/18h30

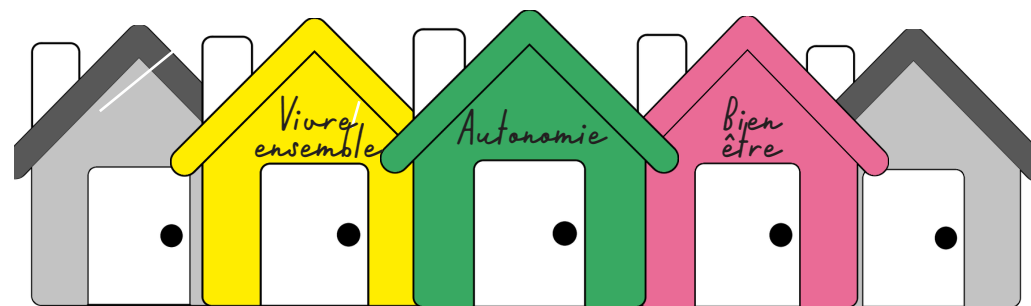
### MERCREDIS

12h20/12h30  
13h30/14h30  
17h/18h30

en dehors de ces heures le portail sera fermé.

Retrouvez les horaires de la journée sur <http://www.centredesmarais.asso.fr>

Comme à la maison



Retrouvez les projets éducatif et pédagogique sur <http://centredesmarais.asso.fr>

## TARIFS

Quotients	VERN		Autres communes	
	Journée	1/2 journée	Journée	1/2 journée
0 à 400€	1.95€	1.42€	2.35€	1.82€
401 à 500€	3.41€	2.48€	4.11€	3.18€
501 à 600€	4.87€	3.55€	5.87€	4.55€
601 à 700€	5.85€	4.26€	7.05€	5.46€
701 à 800€	6.82€	4.97€	8.22€	6.37€
801 à 900€	7.80€	5.68€	9.40€	7.28€
901 à 1030€	8.77€	6.39€	10.57€	8.19€
1031 à 1170€	9.26€	6.74€	11.16€	8.64€
1171 et +	1er enf : 9.75€ 2e enf : 9.25€ 3e enf : 8.75€	7.10€	1er enf : 11.75€ 2e enf : 11.25€ 3e enf : 10.75€	9.10€

Le règlement des journées d'accueil de loisirs vous sera demandé le jour de l'inscription.

Règlement accepté en espèces, chèques, CESU, ANCV (pas de rendu monnaie sur ces deux derniers).

Toutes les familles peuvent bénéficier des tarifs modulés en fonction des ressources, pour cela votre numéro d'allocataire CAF ou l'attestation de quotient familial de la CAF/MSA vous sera demandé.

Le repas est facultatif et facturé par le Trésor Public.